

RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS

RAPPORT FINANCIER 2025 ET ÉTAT DE LA SITUATION AU 31 AOÛT 2026



Chères citoyennes, chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, ainsi qu'un aperçu de l'état de la situation de notre municipalité au 31 août 2026.

Lors du dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., auditeur indépendant de la Municipalité, a émis une opinion confirmant que les états financiers consolidés présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Municipalité du Canton de Westbury au 31 décembre 2025, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les résultats financiers de 2025 témoignent de l'amélioration progressive de la situation financière de la Municipalité et des efforts de redressement réalisés au cours des dernières années.

Résultats financiers comparatifs

	2023	2024	Budget 2025	Réel 2025
Revenus	1 809 828 \$	1 908 128 \$	1 904 908 \$	2 128 418 \$
Charges	1 787 071 \$	1 957 827 \$	2 085 565 \$	2 087 182 \$
Excédent (déficit) comptable	22 757 \$	(49 699 \$)	(180 657 \$)	41 236 \$
Conciliation à des fins fiscales	(379 600) \$	171 458 \$	180 657 \$	160 725 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	(356 843) \$	121 759 \$	0 \$	201 961 \$
Excédent accumulé non affecté	318 368\$	136 949\$		348 626 \$

Les revenus municipaux ont dépassé les prévisions budgétaires, notamment grâce à une augmentation des droits de mutation immobilière, à des revenus de transfert plus élevés que prévu ainsi qu'à diverses sources de revenus additionnelles. Ces résultats ont permis à la Municipalité de terminer l'exercice avec un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 201 961 \$.

L'année 2025 a également permis de renforcer notre situation financière. L'excédent de fonctionnement non affecté est passé de 136 949 \$ à 348 626 \$, ce qui procure à la Municipalité une marge de manœuvre accrue pour répondre à ses obligations et soutenir ses projets futurs.

Par ailleurs, la Municipalité maintient un faible niveau d'endettement direct. La dette inscrite au nom de l'administration municipale s'élève à 5 411 \$, principalement associée à un contrat de location-acquisition.

Les résultats obtenus au cours des deux dernières années démontrent que les efforts de redressement financier portent leurs fruits. Le déficit de fonctionnement enregistré en 2023 a entraîné une diminution de la marge de manœuvre financière de la Municipalité. Les excédents réalisés en 2024 et en 2025 ont toutefois permis de rétablir progressivement cette situation et de reconstituer l'excédent accumulé non affecté. Cette progression nous permet aujourd'hui d'aborder l'avenir avec davantage de confiance et une meilleure capacité d'investissement.

Depuis plus d'un an, la Municipalité poursuit les investissements nécessaires à l'entretien de ses infrastructures, à l'amélioration de ses équipements municipaux et à la préparation de projets qui contribueront à la qualité de vie de ses citoyens.

Entre 2025 et 2026, le conseil municipal et l'administration ont travaillé de concert afin de renforcer l'organisation municipale, moderniser certaines pratiques administratives et faire progresser plusieurs dossiers stratégiques pour l'avenir de notre communauté.

Notre priorité a été de consolider les acquis, d'assurer une gestion responsable de nos ressources et de maintenir la stabilité administrative et financière de la Municipalité. Grâce au travail de l'équipe municipale, à l'engagement des élus et à une gestion prudente de nos finances, les résultats obtenus en 2025 sont encourageants et les efforts entrepris se poursuivent en 2026.

Notre territoire possède un fort potentiel de développement. Nous souhaitons accueillir les nouvelles possibilités de croissance tout en préservant le caractère rural, la qualité de notre environnement et les valeurs qui font la richesse de notre communauté.

Je tiens à remercier sincèrement les membres du conseil municipal pour leur implication, l'ensemble du personnel municipal pour son professionnalisme et son dévouement, ainsi que tous les citoyens qui participent activement à la vie de notre municipalité.

Les défis demeurent nombreux, mais les bases sont maintenant bien établies pour poursuivre notre développement de façon responsable, durable et respectueuse de notre capacité financière.

Ensemble, continuons à bâtir un Canton de Westbury dynamique, accueillant et tourné vers l'avenir.

Perspectives 2027-2029

Les prochaines années s'annoncent déterminantes pour le Canton de Westbury. Plusieurs dossiers majeurs nécessiteront l'attention du conseil municipal et de l'administration afin d'assurer un développement harmonieux de notre territoire tout en maintenant une saine gestion des finances municipales.

L'année 2026 constitue la dernière année du rôle triennal d'évaluation foncière actuellement en vigueur. Compte tenu de la forte hausse des prix de vente observée sur le marché immobilier au cours des dernières années, le prochain rôle d'évaluation 2027-2028-2029 devrait refléter une augmentation importante des valeurs foncières. Il est important de rappeler qu'une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation n'entraîne pas automatiquement une hausse équivalente de la taxation municipale. Le conseil municipal continuera d'établir les taux de taxation annuellement, en fonction des besoins budgétaires et de la capacité de payer des contribuables.

Les années à venir seront également marquées par d'importants investissements dans nos infrastructures routières. Grâce au programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ), des travaux majeurs de réfection de routes sont prévus à compter de 2027 afin d'améliorer la qualité et la sécurité de notre réseau routier.

Sur le plan environnemental, plusieurs actions seront poursuivies afin d'assurer la protection de notre territoire et de nos ressources naturelles. Parmi celles-ci, l'inventaire des installations septiques individuelles sur l'ensemble du territoire de Westbury permettra de mieux documenter l'état des installations existantes, d'assurer leur conformité et de contribuer à la protection de nos cours d'eau et de notre environnement.

Le conseil municipal entend également poursuivre ses efforts afin d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens. À cette fin, une nouvelle entente intermunicipale en matière de loisirs sera conclue avec la Ville d'East Angus afin d'offrir aux citoyens de Westbury un accès accru à des activités sportives, culturelles et récréatives diversifiées. Cette entente viendra soutenir l'attractivité de notre municipalité et répondre aux besoins de l'ensemble de la population, des jeunes familles jusqu'aux aînés.

Les défis demeurent nombreux, mais les bases sont aujourd'hui solides. Les résultats financiers des dernières années, les projets structurants en préparation et l'engagement de nos employés, élus et citoyens nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

C'est avec prudence, transparence et détermination que nous poursuivrons le travail afin d'assurer le développement durable de notre municipalité et le maintien d'une qualité de vie enviable pour l'ensemble de notre communauté.



Pierre Reid

Maire du Canton de Westbury